

Cohabitation avec le castor : le rôle d'appui des Contrats de rivière

Pascal Schmitt, Contrat de rivière pour l'Amblève asbl, 32, Place Saint-Remacle à B-4970 Stavelot
Tél. : +32(0)80/282.435, e-mail : crambleve@gmail.com, site web : <http://www.crambleve.com>

Au cours des dernières années, plusieurs Contrats de rivière (CR) de Wallonie ont vu le castor s'installer et développer sa population dans leurs sous-bassins hydrographiques respectifs. Etant des lieux de rassemblement de tous les acteurs concernés de ces sous-bassins dans le but d'œuvrer à la restauration, la protection et la valorisation de leurs ressources en eaux, les CR peuvent naturellement, dans le cadre de leurs activités, jouer un rôle d'appui en vue de favoriser la meilleure cohabitation possible avec ces animaux protégés.

Voici quelques exemples d'actions qui peuvent être et qui ont été menées dans ce cadre :

- Collecte de données de terrain

Que se soit via nos inventaires de terrain ou les infos transmises par nos partenaires, les données sur la présence du castor sont rassemblées minutieusement au sein des CR. Cette base de données disponible et actualisée peut être utile à toute personne travaillant sur le sujet : gestionnaires de cours d'eau, organisme chargés d'étudier cet animal, étudiants faisant un travail de fin d'études, Administrations Communales, Elles peuvent aussi permettre de repérer les situations posant/pouvant poser problème (pêcheurie, pont, ...) ou des situations favorables (ouverture du milieu, augmentation de la biodiversité, ...) ! Collectées au fil des années, ces données renseignent sur l'évolution de la population de castor et la progression de la "colonisation" du sous-bassin.

- Organisation de visites-découvertes des sites castors

Que se soit en réponse à une demande ou de leur propre initiative, les CR peuvent mettre en place des journées découvertes du castor. Une occasion de sensibiliser, de faire découvrir cet animal, ses mœurs, son milieu de vie, son impact sur l'environnement, ... Et rappeler aussi que c'est un animal protégé, avec les obligations qui en découlent. voire même de casser les idées reçues circulant toujours à propos des castors (par exemple : "Non, leur nourriture principale n'est pas le poisson !").

- Organisation de réunions de concertation

La cohabitation homme/castor peut dans certains cas poser un risque pour certains biens de riverains, dont la résolution nécessite de réunir tous les acteurs concernés : les demandeurs (propriétaires/gestionnaires du bien menacé, pêcheurs), les services publics, (gestionnaires des cours d'eau, DNF, AC, DEMNA, naturalistes, ...), sans oublier le CR !

Coutumiers de la démarche et souvent déjà en contact régulier avec tous ces intervenants, les CR sont particulièrement bien placés pour organiser ces réunions de concertations, avec l'objectif de trouver tous ensemble la ou les solutions préservant au mieux les intérêts de tous : des demandeurs, des cours d'eau et de leurs abords, et des castors eux-mêmes !

- Organisation de journées d'information - tables rondes - colloques - ... sur le castor

Ces événements sont à nouveau l'occasion pour les CR de mieux faire connaître cet animal auprès du public ciblé, d'informer ce dernier sur les impacts positifs trop souvent "oubliés" de la présence du castor, sur les solutions possibles aux problèmes parfois générés, et sur les démarches à effectuer pour la mise en œuvre de ces solutions.

- Rédaction d'articles de sensibilisation sur les castors

Diffusés via les bulletins d'infos des CR, via les bulletins communaux ou via les périodiques d'autres associations, voilà encore un autre moyen pour les CR d'informer les lecteurs sur cet animal.

A côté des articles généraux, des articles spécifiques présentant des exemples concrets de solutions mises en place (et qui fonctionnent) pour certaines "situations-problèmes" feront la promotion de ces solutions qui, en plus, préservent en même temps les intérêts des castors !

- Jouer le rôle de pôle d'information (parmi d'autres) sur les castors

Au fil du temps, les CR où le castor est présent ont accumulé pas mal d'informations sur cet animal.

Ces CR peuvent, à côté d'autres organismes, constituer pour le public un "point d'info castors", apte à délivrer des informations générales sur cet animal et d'autres plus "locales" liées à sa présence dans leurs sous-bassins, à son impact positif sur la biodiversité des vallées ... Et les riverains connaissant des problèmes de cohabitation avec le castor peuvent venir y chercher des solutions simples qu'ils peuvent mettre en œuvre eux-mêmes, ou, si leur problème nécessite des solutions plus "lourdes", s'y faire expliquer les grandes lignes de la procédure à suivre et communiquer les coordonnées des personnes/organismes à contacter pour ce faire.